



**Commission d'établissement de Floréal**

**Le 24 juin 2019 à 19h00**

**Collège de Montriond**

- Parents :** Sandrine **Gay**, Carmen **Waardenburg**, Cyril **Jost**, Valérie **Simond**, Lauren **Deppierraz**
- Professionnels :** Sylvie **Winkler** (directrice), Marine **Loup**, Aline **Parisotto**, José **Rumo**, Floriane **Nikles**
- Organisations :** Françoise **Maeder**, Raphaëlle **Deshayes**, Marie-Christine **Richard**, Dario **De Luca**
- Autorités politiques :** Marlène **Voutat**, Mathilde **Maillard**
- Excusés/absents :** Annie **Eternod**

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour, liste de présence
2. Adoption du PV du 13 mai 2019
3. Composition de la Commission
4. Violence à Montriond
5. Accidents à Montoie
6. Rentrée : présence de la Commission
7. Communication de la Direction
8. Divers

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour, liste de présence.**

C. Jost ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres en rappelant que ce sera sa dernière séance, car il quitte la Commission d'établissement. Il déménage et ses filles ne seront plus dans l'établissement de Floréal.

Sophie Chevailler a également décidé de quitter la Commission. C. Jost nous lit les quelques lignes qu'elle a écrites pour expliquer les raisons de son départ.

C. Jost introduit deux nouvelles personnes qui souhaitent faire partie de la Commission, elles se présentent. L. Deppierraz, est une maman d'élève de Montoie qui se propose pour intégrer la Commission afin de créer le lien entre l'école et les familles. Tous les membres sont d'accord pour qu'elle rejoigne la Commission. M. Maillard représente le quart politique de la Ville, secrétaire générale du parti PLR. Elle n'a pas d'enfant mais se réjouit de se replonger dans le monde scolaire et de faire partie de la Commission d'établissement.

Un tour de table est fait afin que tous les membres de la Commission se présentent.

Dario De Luca vient représenter les APEMS. La Commission est contente qu'un membre des APEMS puisse faire partie officiellement de la Commission d'établissement. Il travaille à Floréal mais représente les APEMS en général.



## 2. Adoption du PV du 13 mai 2019

Le P.V de la dernière séance est adopté.

## 3. Composition de la Commission

Plusieurs places se sont libérées au sein de la Commission.

- Au niveau du quart politique, c'est en ordre. Au niveau du quart professionnel, il pourrait y avoir un enseignant de plus. Au niveau du quart associatif, il y a six places au total. Nous avons quatre personnes, il pourrait y avoir encore deux personnes. S. Winkler aimerait demander à Madame Papaux afin de trouver une personne pouvant représenter une association de la Bourdonnette. Elle contactera également une maman de la Bourdonnette en essayant de lui proposer de rejoindre la Commission.
- Dans le quart parents, trois personnes font actuellement partie de la commission C. Waardenburg, V. Simond et S. Gay (qui arrête également la Commission car son enfant ne sera plus dans l'établissement). La Commission doit donc faire appel aux viennent-ensuite : Mike Imhof, Charlotte Reymondin et Tania Revaz. Si Mike Imhof est toujours intéressé, il sera contacté et invité à la prochaine séance.
- C. Waardenburg dit qu'elle a entendu parler d'une maman dont la fille va commencer l'école à Montriond, et qu'elle voudrait se proposer pour faire partie de la Commission d'établissement.
- M.-C. Richard rappelle que nous avons évoqué dans une séance précédente, la ludothèque *Alphagone*. Celle-ci pourrait être une piste afin de trouver quelqu'un susceptible d'intégrer la Commission d'établissement.
- Reprise de la Présidence : C. Jost explique en quoi consiste le rôle de Président de la Commission, il propose que les membres discutent ensemble de la relève. Les enseignants, ne peuvent pas prendre la Présidence de la Commission. Une Présidence tournante est pour le moment mise en place car personne ne se propose. C. Waardenburg est d'accord de prendre en charge la prochaine séance en tant que Présidente.

## 4. Violence à Montriond

Un parent d'élève avait souhaité porter cette affaire de violence à la connaissance de tous les membres de la Commission, il avait écrit un courrier à la Direction afin de faire part de son inquiétude et souhaitait que des mesures concrètes soient prises pour mettre fin à ces violences.

S. Winkler explique la situation. Il y a eu des épisodes de violence et de harcèlement dans une classe de Montriond. Des enfants ont été entendus par la police malgré leur jeune âge.

Une première séance pour parler de ce qui se passait a été proposée par l'établissement. Puis, une deuxième séance a vu le jour pour mettre en place des mesures.

Une mesure concrète a été prise; celle de ne plus laisser monter les enfants seuls dans le couloir. Des adultes sont toujours présents dans les corridors lorsque les enfants y circulent. L'idée est que les adultes de l'école soient présents dans les moments hors classe où les violences peuvent avoir lieu. Une autre mesure proposée par la Direction serait d'utiliser des ressources pédagogiques à disposition pour travailler le vivre ensemble comme, par exemple, *Grandir en paix*.

Selon S. Winkler, une réflexion globale est à faire sur la cour de récréation également. La Ville voudrait mettre plus de végétations dans les cours et moins de goudron.



## 5. Accidents à Montoie

De nombreux accidents impliquant des enfants ont eu lieu cette année aux abords de l'école de Montoie. *Montelly vit* a organisé des flashmobs. Ils ont aussi lancé une pétition qui a récolté 200 signatures. L'association a été reçue par la Ville qui a proposé des mesures concrètes comme la présence d'un patrouilleur, le projet du bus 25, le lancement d'un audit de sécurité sur l'Avenue de Montoie, la mise en place d'un kit de signalétique spécial école et la détermination du chemin le plus sûr pour se rendre à l'école.

## 6. Rentrée : présence de la Commission

- Un accueil à Montoie devrait être mis en place comme l'an dernier.
- Un accueil à la Bourdonnette serait aussi une bonne chose mais il faudrait trouver du monde pouvant être sur place. Personne ne se propose pour le moment.

## 7. Communications de la Direction

- Ouvertures de classes : 3P à Montriond, 4P à Montoie et 5P à Cour (élèves de la Bourdonnette emmenés en bus).
- Il manque des places pour les écoliers dans les CVE, une séance extraordinaire a été organisée afin de trouver des solutions pour la rentrée.

## 8. Divers

- Discussion sur le budget de la Commission (1000.-) qu'on ne pouvait, jusque-là, pas thésauriser. M. Voutat dit que selon ce qu'elle sait, il y a eu un postulat, demandé par d'autres commissions, afin que ces sous puissent être gardés. Ce sujet sera abordé lors d'une prochaine séance, quand nous aurons plus d'informations.
- F. Nikles fait mention du projet JEUX dont la Commission avait parlé lors des réunions précédentes, afin qu'il ne tombe pas dans l'oubli car il y a quelque chose à faire là-autour selon elle. Ceci notamment pour lutter contre la violence. Elle tient également à souligner que l'accompagnement des enfants dans les corridors de Montriond par des adultes, avait déjà été discuté avant que les épisodes de violence aient lieu.

**Date de la prochaine séance : le lundi 23 septembre 2019 à la Bourdonnette à 20h00**

Lausanne, le 24 juin 2019

Lausanne, janvier 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 18  
cet@lausanne.ch